

Cour d'Appel
Tribunal judiciaire
Jugement prononcé
Chambre Judiciaire
N° minute
N° parquet

Extrait des Minutes du Secrétariat-Général
du Tribunal judiciaire de MEAUX
Département de Seine-et-Marne

DEBATS

JUGEMENT CORRECTIONNEL SUR OPPOSITION

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Meaux le [REDACTED] DEUX
MILLE VINGT-DEUX,

Composé de Madame [REDACTED]nelia, juge, présidente du tribunal correctionnel
désignée conformément aux dispositions de l'article 398 alinéa 3 du code de
procédure pénale,

Assistée de Madame [REDACTED]a, greffière,

En présence de Madame [REDACTED], substitut du procureur de la République,
a été appelée l'affaire

ENTRE :

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et
poursuivant

ET

Jugé et opposant

[REDACTED]

Situation pénale : libre

comparant assisté de Maître JOSSEAUME Rémy avocat au barreau de Paris (Toque
G59),

Prévenu du chef de :

CONDUITE DE VEHICULE SOUS L'EMPIRE D'UN ETAT ALCOOLIQUE
CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,80 GRAMM
(SANG) OU 0,40 MILLIGRAMME (AIR EXPIRE) faits commis le 9 juin 2020
MONTEVRAIN RUE DE LA SOCIETE DES NATIONS MONTEVRAIN (SEINE
ET MARNE) Précisions : ANGLE RUE D'AMSTERDAM

Page 1 /

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, statuant publiquement, en premier ressort et **contradictoirement** à
l'égard de [REDACTED]

Relaxe [REDACTED] des fins de la poursuite ;

Et le présent jugement ayant été signé par la présidente et la greffière.

LA GREFFIERE

[REDACTED]
[Signature]

LA PRESIDENTE

C. V.
[REDACTED]